

est à déplorer. Si l'esprit d'hostilité avec lequel l'Etat traite l'Eglise rend la séparation nécessaire le résultat sera plus préjudiciable à l'Etat qu'à l'Eglise."

Puis viennent deux autres résolutions d'un caractère particulièrement abominable et qui sont une condamnation directe et en termes non équivoques des principes soi-disant libéraux à l'égard de la civilisation moderne. La plus importante de ces deux résolutions est conçue dans les termes suivants :

"La civilisation moderne est incompatible avec l'Eglise. Une conséquence de la guerre contre l'Eglise est la dissolution de l'ordre social et politique. C'est pourquoi il ne peut y avoir d'autre remède que de restituer au Saint Siège son indépendance politique et tous ses droits traditionnels."

En d'autres résolutions également énergiquement la constitution nouvelle de l'Empire d'Allemagne, les engagements officiels du parti national prussien, les lois contre les Jésuites, le système militaire, la direction de l'instruction publique par l'Etat, les principes subversifs, tant par la presse libérale, la politique extérieure de l'Empire, spécialement celle qui a été adoptée à l'égard de la Papauté.

De nombreux discours furent prononcés à l'appui de ces résolutions. Tous rayonnent d'un immense enthousiasme, et contiennent de fortes critiques à l'endroit des institutions modernes établies suivant les principes du libéralisme. Un des orateurs, faisant allusion à M. de Bismarck, a prononcé les remarquables paroles suivantes : "L'homme qui est à la tête du vaisseau de la folie de jour est, peut être, à peine capable de tenir le gouvernail. Il viendra échouer sur le roc de l'Eglise et criera à celui qui guide le vaisseau d'une main sûre : Au secours ! Jetez moi un câble de sauvetage !"

Comme on le voit, l'Eglise prussienne, attaquée de toutes parts par l'autorité civile, trouve dans les simples fidèles, dans les hiéronymes, de bien zélés champions, de solides défenseurs de ses droits. Ne nous étonnons pas, après cela, de la constance indébranlable avec laquelle les attaques de Bismarck sont repoussées. Les puissants du jour pourront emprisonner les corps ; mais les consciences et les intelligences resteront d'autant plus fortement attachées aux principes catholiques que les persécutions auront été plus ardues. Aussi le vénérable évêque de Mayence n'a-t-il pu s'empêcher de complimenter la pieuse assemblée, et de lui dire en termes chaleureux qu'elle était la représentation exacte du catholicisme, au cœur et une âme.

Comme on peut se l'imaginer facilement, la presse libérale jette feu et flamme contre les résolutions adoptées par l'Assemblée catholique de Mayence. Quelques feuilles n'y voient qu'une nouvelle preuve de la détermination de Rome de continuer le conflit avec l'Allemagne, et concluent en conseillant aux gouvernements, et surtout à celui de Prusse, de faire usage de tous les moyens légaux contre la partie hostile, pour défendre la dignité et l'indépendance de l'Etat. D'autres trouvent les résolutions indignes du cerveau d'êtres intelligents et annoncent qu'ils préfèrent mille fois la civilisation moderne, avec tous ses maux, à l'esprit réactionnaire d'un gouvernement ecclésiastique.

De leur côté, les autorités civiles se sont montrées profondément exaspérées par l'Assemblée de Mayence. Tous les membres actifs de l'Assemblée ont été sommés de comparaître devant le tribunal d'Aachen pour répondre à l'accusation d'excitation à la haine des pouvoirs établis. Cette enquête sera tout simplement une nouvelle affirmation des principes professés par les catholiques de Prusse.

— Une bonne nouvelle nous arrive de la Suisse, pays qui, comme on le sait, s'est lui aussi livré à la persécution

contre les catholiques. C'est l'excellent journal la *Liberté* de Fribourg qui nous apporte cette nouvelle !

"Le peuple catholique de notre canton, dit cette feuille, vient d'affirmer, par l'élection des maires, son attachement à la foi de ses pères. Les mêmes qui ont défendu avec tant d'ardeur la liberté de leurs croyances, ont reçu de leurs administrés un vote d'approbation qui prouve ce qu'il faut penser de ces allégations mensongères qui représentent le catholicisme de notre canton comme ayant des sympathies pour ces curés de fantaisie octroyés par les représentants, les libres penseurs."

"Tous les maires fidèles à leur religion ont été réélus à des majorités considérables. Nous avons gagné des sièges à Vercois et à Verrier, deux communes qui étaient autrefois entre les mains d'un maire protestant et d'un maire libre penseur. Honneur à ces communes qui ont séoué le joug que voulait leur imposer l'Etat : Elles ont repris leur indépendance, leurs maires sauront faire respecter leurs libertés."

— A défaut de la protection que toute population paisible a le droit d'attendre de ses gouvernants, défaut de la justice que la minorité doit à la majorité, la population catholique du Nouveau Brunswick, après avoir payé ses taxes pour le soutien des Ecoles protestantes, se met en mesure de se pourvoir elle-même d'Ecoles catholiques où ses enfants pourront aller puiser les premiers principes de notre Sainte Religion. Au moyen de souscriptions volontaires nos concitoyens de la Province voisine pourront choisir et payer des instituteurs de leur croyance et se passer des subventions provinciales. Cet acte parle hautement en faveur des catholiques du Nouveau Brunswick et montre tout odieux de la loi infâme qui oblige de pauvres ouvriers catholiques à payer pour faire instruire les enfants de riches protestants.

A ce sujet, on lit ce qui suit dans le *Freeman* de St. Jean Nouveau Brunswick :

"Dimanche dernier, on a fait à l'Eglise St. Pierre de Portland, une collecte pour le soutien des Ecoles catholiques de Portland."

"Comme à la Cathédrale, la souscription était tout à fait volontaire. Elle a dépassé même celle du dimanche précédent, en cette ville. Elle s'est élevée à \$1,165. C'est réellement une superbe offrande, qui prouve la libéralité et le zèle de la congrégation composée presque exclusivement d'ouvriers. C'est un témoignage éclatant de la valeur qu'ils attachent à l'éducation chrétienne et de la détermination où ils sont d'assurer cette éducation à leurs enfants, quelle que soit la majorité à l'Assemblée."

"Ceci est encore une preuve convaincante que les électeurs n'en ont pas fini avec les Ecoles séparées. La question n'est pas : "Aurons-nous des Ecoles séparées ?" mais celle-ci : "La minorité sera-t-elle volée pour le support des Ecoles de la majorité ?"

"C'est une question d'honnêteté et non de politique."

#### Les oiseaux insectivores

Nous croyons rendre un important service à nos lecteurs, en reproduisant du *Canadien* la correspondance suivante, due à la plume de M. l'abbé Provancher, éditeur du *Naturaliste Canadien* :

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de présenter à vos lecteurs quelques observations relativement aux circulaires que le Département des Terres de cette Province vient d'adresser aux directeurs de collèges, préfets de comtés, curés, garde-forestiers, magistrats, et autres, pour la due observation des lois de chasse et de protection des oiseaux insectivores. C'est un sujet plus important qu'on ne le